



2024-2027

Projet Educatif de Territoire 2024-2027

AVEC plan Mercredi

Commune de Saint Nazaire les Eymes

Madame Michèle FLAMAND, Maire
Mairie de Saint Nazaire les Eymes
385 chemin du Village
38330 Saint Nazaire les Eymes
04.76.52.24.29 - secretariat@mairie-sne.fr

Vu, pour être annexé à :

- la délibération n° 2024-060

- l'arrêté Municipal n°

Le Maire,



Rédigé conjointement par Madame Cloé COURBON, responsable du service enfance jeunesse
& Monsieur Raphaël BERNARD, adjoint du service enfance jeunesse ;
en collaboration avec Monsieur Eric CHARPENTIER,
conseiller délégué aux affaires scolaires, à la jeunesse et à l'intergénérationnel.

Contexte

1. Historique

En septembre 2019, la commune de Saint-Nazaire-Les-Eymes a choisi d'élargir les activités proposées par son service Enfance-Jeunesse, en proposant notamment un accueil de loisirs périscolaires les matins et soirs en période scolaire. Ces activités étaient auparavant confiées à l'association : garderie périscolaire centre de loisirs de Saint-Nazaire-Les-Eymes

Un comité de pilotage a alors été créé dans le but d'associer des parents et élus, ainsi que la responsable du service, afin de réfléchir à un projet répondant aux besoins de chacun.

Un premier PEDT avait donc été rédigé pour la période 2019-2021. Forte de cette expérience de deux années de mise en place d'activités, la commune a décidé de travailler pour la rentrée de septembre 2021, sur un nouveau PEDT avec plan mercredi, pour la période 2021-2024.

A compter de septembre 2021, les temps périscolaires du matin, du soir et des mercredis sont déclarés auprès des services départementaux à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports, comme accueils de loisirs périscolaires. Cela implique le renforcement des taux d'encadrement et la professionnalisation des encadrants. En parallèle, cela valorise la qualité de l'accueil proposé aux enfants.

A compter de la rentrée 2022, le service Enfance-Jeunesse de la commune est soumis à d'importantes modifications. En effet, la commune, à l'écoute des besoins de ses habitants, a cherché à développer ses actions auprès du public enfance jeunesse. C'est pour cela qu'un accueil de loisirs extrascolaire (3-11 ans) a été ouvert pour les vacances (une semaine à chaque petites vacances et 5 semaines l'été). Parallèlement, un Espace Jeunes (11-15 ans) a été créé tous les mercredis après-midi, vendredis soir et durant les vacances scolaires.

La commune souhaite renforcer ses liens avec les partenaires institutionnels que sont l'Education Nationale, la CAF et le département de l'Isère. Une charte qualité « plan mercredis » a été établie afin de valoriser le fonctionnement et les activités proposées dans le cadre de l'accueil de loisirs. C'est pourquoi la commune poursuit ce travail en proposant un PEDT 2024-2027/Plan mercredi.

2. Valeurs

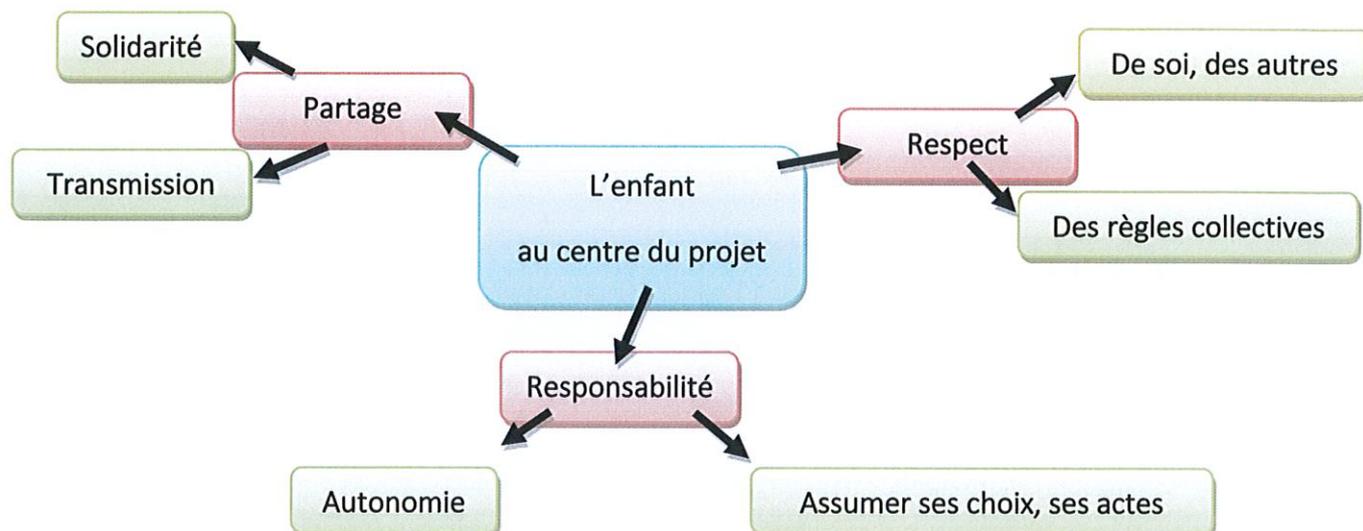
La commune de Saint-Nazaire-Les-Eymes, par les activités qu'elle propose, a pour ambition de transmettre aux enfants de la commune trois valeurs principales, que sont le respect, la responsabilité et le partage.

Par respect, on entend le respect de soi, des autres, et des règles collectives de fonctionnement.

Par partage, on entend la transmission de savoirs, de valeurs, d'histoires, mais aussi l'entraide et la solidarité.

Par **responsabilité**, on entend la construction de l'autonomie, et le fait d'assumer ses choix et ses actes.

Voici ci-après un schéma reprenant les valeurs du PEDT, ainsi que les éléments constitutifs de leurs définitions.



1. Partenaires

Partenariats associatifs

La commune dispose d'un tissu associatif riche, particulièrement dédié aux enfants (activités artistiques, culturelles et sportives). Ces associations pourront être sollicitées dans le cadre des accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires, enfants et jeunes, en fonction des thématiques et du planning défini à chaque période.

L'association de parents d'élèves est aussi partenaire de la commune, notamment dans le cadre du comité de pilotage.

Partenariats institutionnels

Ce PEDT ne saurait voir le jour sans le concours des services départementaux de la Jeunesse de l'Engagement et des Sports, de la Caf et du Ministère de l'Éducation Nationale. En effet, le PEDT constitue une convention entre la commune et ces trois entités.

La communauté de communes du Grésivaudan permet notamment de faciliter l'organisation de sorties (au Bois Français par exemple) et la mise en réseau des responsables de service enfance jeunesse.

L'ensemble des services et équipements de la commune permettent également le bon déroulement des activités proposées au sein du service Enfance-Jeunesse.

Ainsi, la bibliothèque municipale de Saint-Nazaire-Les-Eymes, gérée par l'association L'Oiseau-Lyre, est un partenaire important pour l'ensemble des accueils de loisirs. Actuellement, les enfants se rendent à la bibliothèque à chaque période, ainsi que durant les vacances scolaires. De plus, nous organisons des animations durant les temps périscolaires du midi en fonction des expositions présentes à la bibliothèque.

Périmètre et public du PEDT

1. Territoire et écoles concernées

Saint-Nazaire-les-Eymes est une commune de 3085 habitants (INSEE 2024) située dans la vallée du Grésivaudan, au nord-est de Grenoble.

La commune compte une école maternelle (composée de 4 classes), et une école élémentaire (composée de 7 classes).

2. Public concerné

Le nombre total d'enfants scolarisés sur la commune est de 271 (rentrée 2023/2024), répartis ainsi :

- Niveau maternelle : 107 enfants
- Niveau élémentaire : 164 enfants

Selon les différents temps d'accueil de loisirs proposés par la commune, le nombre d'enfants accueillis varie. Ainsi, en 2022/2023, nous avons accueilli en moyenne 14 enfants (périscolaire du matin), 200 enfants (restauration scolaire), 110 enfants (périscolaire du soir), 30 enfants (mercredis), entre 40 et 48 enfants (vacances scolaires) et 8 jeunes (l'espace jeunes).

Tous les enfants scolarisés sur la commune ont la possibilité d'être accueillis au sein de l'accueil de loisirs, dans la limite des places disponibles.

De plus, les enfants habitant la commune mais n'y étant pas scolarisés, et les enfants n'habitant pas la commune et qui n'y sont pas scolarisés, ont la possibilité de bénéficier de l'accueil de loisirs périscolaire des mercredis et extrascolaire enfance et jeunesse, en payant un tarif majoré.

Les choix éducatifs des accueils de loisirs

La commune compte actuellement 5 accueils de loisirs et un accueil non déclaré de type « garderie » :

- Un accueil type « garderie » en restauration scolaire (non déclaré en accueil de loisirs) ;
- Un accueil de loisirs périscolaire de la petite section au CM2 ouvert les matins et soirs des journées scolaires ;
- Un accueil de loisirs périscolaire de la petite section au CM2 ouvert les mercredis des périodes scolaires ;
- Un accueil de loisirs extrascolaire de la petite section au CM2 ouvert une semaine sur deux des vacances scolaires et cinq semaines l'été ;
- Un accueil de loisirs périscolaire à partir de la 6^{ème} ouvert les vendredis soirs des périodes scolaires ;
- Un accueil de loisirs extrascolaire à partir de la 6^{ème} ouvert une semaine sur deux des vacances scolaires et cinq semaines l'été ;

1. Les intervenants des accueils de loisirs

Pour ces 6 accueils, la commune de Saint Nazaire les Eymes essaie de pérenniser une équipe d'animation en structurant au mieux les postes proposés. Dans cette optique, la commune a mis en place une démarche de formation professionnelle pour l'ensemble des agents volontaires.

Voici donc la répartition de la rentrée scolaire 2023/2024 :

Activité	Intervenant	Statut de l'intervenant
Responsable du service enfance jeunesse	COURBON Cloé	Contractuelle, DUT Carrière Social, option animation sociale et socioculturelle.
Responsable adjoint du service enfance jeunesse, directeur de l'accueil de loisirs adolescents (espace jeunes)	BERNARD Raphaël (présent également sur les temps périscolaires en semaine scolaire)	Contractuel, MEEF

<p>Animatrices référentes / directrices adjointes de tous les accueils de loisirs. (Nouveauté 2023)</p>	<p>Mélissa BARUZZO (présente sur tous les temps périscolaires et extrascolaires)</p> <p>Marielle PHAM HUU (présente sur tous les temps périscolaires et extrascolaires)</p>	<p>En stage de titularisation, BAFA</p> <p>Inscrite en formation BAFD</p> <p>Titulaire (équivalent BAFA)</p>
<p>Accueil de loisirs périscolaire (lundis, mardis, jeudis et vendredis en période scolaire / matin, midi et soir)</p>	<p>Luna GIARRATANO</p> <p>Marine NATHAREL</p> <p>Bastien SUEUR</p> <p>Dominique CADORIN</p> <p>Pauline DALBAN PILON</p> <p>Hamlet HOVAHANNISYAN</p> <p>Cindy ROCHAS</p> <p>Virginie MOULIN</p> <p>Pascale RIDAO</p> <p>Camille TAMISIER</p> <p>Justine PAWLISZ</p>	<p>BAFA en cours, CAP PE en cours</p> <p>En stage de titularisation, BAFA en cours</p> <p>Contractuel, Non qualifié</p> <p>Contractuelle, Non qualifiée</p> <p>Contractuelle, CAP PE</p> <p>Contractuel, non qualifié</p> <p>Contractuelle, BAFA</p> <p>Titulaire (équivalent BAFA)</p> <p>Titulaire (équivalent BAFA)</p> <p>Contractuelle, Non qualifiée</p> <p>Contractuelle, Non qualifiée</p>
<p>Animatrices/Animateurs périscolaires (mercredis)</p>	<p>Marine NATHAREL</p> <p>Pauline DALBAN PILON</p>	<p>En stage de titularisation, BAFA en cours</p> <p>Contractuelle, CAP PE</p>
<p>Animatrices / Animateurs extrascolaires</p>	<p>Virginie MOULIN</p> <p>Marine NATHAREL</p> <p>Pauline DALBAN PILON</p> <p>Cindy ROCHAS</p>	<p>Titulaire (équivalent BAFA)</p> <p>En stage de titularisation, BAFA en cours</p> <p>Contractuelle, CAP PE</p> <p>Contractuelle, BAFA</p>

2. Le public, acteur de ses loisirs

La liberté au service de l'autonomie et de la construction de l'identité

« La liberté ne provient pas d'une absence de contraintes. Elle est un pouvoir : pouvoir d'enfanter des projets, de penser judicieusement, de mesurer les désirs à leurs conséquences ; pouvoir de choisir et d'ordonner les moyens grâce auxquels on poursuit les fins qu'on s'est assignées. ».
John Dewey psychologue et philosophe américain

On parle d'autonomie, de pouvoir d'agir et de démocratie.

Comment ces mots trouvent des illustrations concrètes dans nos programmes ?
Quelle place laissons-nous dans nos projets pédagogiques à l'initiative des enfants ?

L'équipe a donc imaginé que chaque enfant pourrait être acteur de ses loisirs.
C'est pourquoi, sur un thème par période, il sera proposé aux enfants une liste d'activités possibles.
Chaque enfant sera libre de choisir ou de proposer, de donner ou recevoir, d'animer ou de se laisser guider....
Le but étant qu'il s'implique sur l'activité qu'il aura choisie, qu'il ait envie de s'amuser, de montrer ce qu'il sait faire ou d'apprendre.

Nous souhaitons créer un lieu d'éducation fait de jeux, de rêves, de partage, d'expérimentations, de créations, de souvenirs et de rencontres.

- Le libre choix : C'est quoi ?

Cela permet à l'enfant de s'épanouir en tant qu'individu au sein d'un groupe. En effet, nous laissons la possibilité à l'enfant de participer à l'organisation de la journée à l'accueil de loisirs en proposant mais aussi en participant à des activités. L'enfant a aussi le loisir de ne pas participer aux activités et de s'inventer sa propre journée en fonction de ses besoins et ses envies.

- Être acteur de mes loisirs : Comment ?

Dans notre accueil de loisirs, l'équipe d'animation et les enfants organisent des temps d'échanges afin de recenser les envies de tous. Les discussions abordent les activités, les sorties, le fonctionnement et le rôle de chacun à l'accueil de loisirs. Ces temps sont des moments privilégiés pour l'apprentissage de la prise de parole collective, d'éveiller à la citoyenneté.

- Vivre ensemble : C'est-à-dire ?

Nous souhaitons permettre aux différents acteurs (parents, enfants, animateurs) de trouver leur place et d'exprimer leurs envies, émotions, doutes et opinions. Nous avons à cœur d'être à l'écoute, de s'entraider et d'être bienveillant dans nos actions / activités.

- Expérimenter, innover : C'est possible ?

Dans notre accueil de loisirs, les groupes d'enfants sont amenés à être décloisonnés afin de permettre l'échange, l'entraide et responsabiliser chacun. Nos espaces sont adaptés à tous, de manière à favoriser la libre circulation, la curiosité et l'expérimentation.

Les enfants peuvent proposer selon leurs envies dans la mesure des possibles. Nous nous positionnons alors en accompagnateurs de projets. On essaie, on tente avec le matériel à disposition et parfois on se trompe. Nous espérons par cela éveiller l'imagination et la créativité de chacun.

Les intentions éducatives 2024/2027

Nous allons développer ici les intentions éducatives en objectifs éducatifs puis en objectifs opérationnels.

Pour chaque objectif, nous donnerons les leviers d'évaluation qualitative et/ou quantitative associés

1. La coéducation au bénéfice de tous sur le territoire

Objectifs éducatifs	Objectifs opérationnels / Evaluation
Développer et pérenniser la cohérence éducative entre l'école maternelle, l'école élémentaire et le service Enfance-Jeunesse	<ul style="list-style-type: none">*Echanges réguliers entre les directrices d'établissement et la responsable du service enfance jeunesse*Travail sur un fonctionnement commun des locaux partagés*Harmoniser les règles de fonctionnement entre les trois établissements (école élémentaire, école maternelle, pôle enfance)
Engager les enfants dans une dynamique éco-responsable (3 structures)	<ul style="list-style-type: none">*Proposer des projets sensibilisant les enfants aux notions d'éco-responsabilité, de développement durable et de tri sélectif dans les trois structures liées à l'enfance*Continuer la sensibilisation des enfants au compostage des déchets sur le temps de restauration scolaire*Travailler sur la réduction des déchets alimentaires sur les temps de restauration scolaire et durant les accueils de loisirs.*Ambition d'obtenir la labélisation E3D pour l'école maternelle.

<p>Développer et pérenniser la coéducation entre professionnels et parents</p>	<ul style="list-style-type: none"> *Arriver à mobiliser les parents lors de réunions de service / réunions de rentrée (en complément des instances éducation nationale) *Développer le contact avec les parents lors de conflits ou de situations conflictuelles entre les enfants afin de construire ensemble des solutions adéquates. *Concevoir et animer des animations partagées parents/enfants sur les temps d'accueils de loisirs (périscolaires ou extrascolaire)
--	---

2. Faire vivre les droits, besoins et envies des enfants

Objectifs éducatifs	Objectifs opérationnels / Evaluation
<p>Rendre les enfants acteurs de leurs loisirs, de leur scolarité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> *Effectuer des sondages réguliers (au moins cinq fois par an) des souhaits des enfants concernant les sorties et activités *Aider les enfants à occuper leur place d'élève sur les temps scolaire en développant la coopération ainsi que l'investissement de tous dans les différents « rôles » d'élèves dans les classes. * Développer le sens critique des enfants en les aidant à s'exprimer sur des thématiques diverses. * Développer, au travers d'activités diverses, la motricité des enfants. * Inciter les enfants à construire leur personnalité et leur place de futur citoyen tant au travers de leurs réussites que de leurs échecs.

<p>Mettre en valeur la richesse communale et intercommunale pour les enfants et les familles</p>	<ul style="list-style-type: none"> *Développer des propositions d’animations dans les accueils de loisirs permettant aux enfants de découvrir leur commune *Initier des projets communs avec les communes proches (Bernin, Saint-Ismier, Montbonnot Saint Martin, Biviers) [Démarche s’inscrivant également dans la dynamique de la CTG]. *Pérenniser le conseil municipal des enfants en proposant trois axes de projets : un axe tourné vers les envies des enfants, un axe tourné vers les besoins des habitants de la commune, un axe tourné vers l’aide à autrui.
--	---

3. Développer et pérenniser une offre jeunesse sur le territoire

Objectifs éducatifs	Objectifs opérationnels / Evaluation
<p>Développer et pérenniser les propositions d’animations passerelles pour les enfants de CM2, en étant un lien supplémentaire école/collège.</p>	<ul style="list-style-type: none"> *Mettre en place des temps passerelles lors des périodes scolaires ainsi que des activités communes(enfants/jeunes) durant les vacances *Tisser un lien de communication durable et de confiance entre les familles et le directeur de l’Espace Jeunes *Permettre aux enfants d’âge CM2 (9-10 ans) de trouver leur place dans les propositions extrascolaires de la commune en multipliant les propositions. *Quantifier le nombre de 6^{èmes} inscrits sur l’année N+1 *Consolider le sentiment d’appartenance des jeunes, actuellement présents, à l’espace jeunes.

<p>Développer et pérenniser les partenariats avec les communes du bassin du Grésivaudan.</p>	<p>*Initier et coconstruire la mise en place d'animations conjointes avec les communes avoisinantes (Bernin, Saint-Ismier, Montbonnot Saint Martin et Biviers notamment).</p> <p>*Nourrir et consolider le lien existant entre avec les quatre autres communes du bassin Grésivaudan (Bernin, Saint-Ismier, Montbonnot Saint Martin, Biviers) au travers, notamment d'échanges sur les pratiques, d'échange d'informations, ainsi que lors d'évènements jeunesse. [Démarche s'inscrivant également dans la dynamique de la CTG].</p>
--	--

4. L'accueil de chacun dans un tout collectif

Objectifs éducatifs	Objectifs opérationnels / Evaluation
<p>Développer et pérenniser l'inclusion des enfants en situation de handicap sur tous les temps de présence des enfants</p>	<p>*Partager les informations et les instances, pour les enfants à besoins particuliers, entre les écoles et le service enfance jeunesse.</p> <p>*Former les équipes d'animation à l'accueil des enfants en situation de handicap.</p> <p>*Répondre au mieux aux besoins éducatifs particuliers des enfants en croisant les regards entre professionnels et parents afin que chacun puisse progresser à son rythme</p>

<p>Développer le respect de soi et des autres. Lutter contre toute forme de discrimination ou d'exclusion.</p>	<ul style="list-style-type: none"> *Partager les informations et certaines instances (équipes éducatives), pour tous les enfants, entre les écoles et le service enfance jeunesse afin de proposer un regard complet sur l'enfant. *Développer des actions culturelles dans les trois structures afin de permettre, à tous, un accès à la culture sous diverses formes. *Continuer le travail engagé de rendre accessible pour tous les accueils de loisirs communaux, notamment par le biais du travail déjà amorcé autour des tranches de quotients familiaux. *Aider chaque enfant à devenir un citoyen bienveillant, avec les valeurs de partage, d'entraide et de coopération. Cela sera quantifiable au travers d'outils, utilisés de façon transversale entre les accueils de loisirs périscolaires et les écoles.
--	---

Evaluation du PEDT

Ce projet éducatif de territoire sera évalué régulièrement au fur et à mesure de sa mise en œuvre, afin d'adapter si nécessaire, le fonctionnement du service.

Ainsi, le comité de pilotage composé d'élus de la commune, de représentants des parents d'élèves et de la responsable du service, ainsi que de représentants des équipes enseignantes, se réunira une fois par trimestre pour faire le point sur le fonctionnement des différentes activités proposées par la commune.

De plus, l'équipe d'animation, responsable de la mise en œuvre concrète de ces objectifs sur le terrain, se réunira régulièrement autour du projet pédagogique de l'accueil de loisirs périscolaire, dans le but de toujours se questionner sur le sens de nos actions, et les moyens que l'on se donne pour atteindre les objectifs fixés.